

Métal Blanc, Métaux Lourds : les Ardennes au poison

Michel Langinieux - 29 août 2006

Introduction au témoignage de Denise Schneider sur les empoisonnements collectifs et les meurtres commis par l'usine Métal Blanc avec la complicité des fonctionnaires de l'État au dépens des habitants de Bourg-Fidèle.

"En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu et on persécute ceux qui sonnent le tocsin."

CHAMFORT

"Pour que la tyrannie s'installe, il suffit que les gens de bonne conscience gardent le silence."

JEFFERSON

Depuis 1968, Métal Blanc empoisonne imperturbablement.

Dans un village des Ardennes entouré de prairies et de forêts, l'usine Métal Blanc recycle des crasses, du plomb, de l'étain, des batteries. Des déchets non déclarés aux rejets mortels.

Le saturnisme s'installe, tout puissant : pathologies physiques et mentales.

Il s'installe à Bourg-Fidèle.

Santé publique, détérioration de la flore, maladies chez les animaux et chez l'homme. Pâleur morbide. Translucide. Miasmes.

On prône des *contrôles* sur les sols et les végétaux, pour mieux cacher l'invisible pollution.

L'usine se réplique en France, en Indonésie, en Algérie, en Autriche, en Ukraine, en Arabie Saoudite, en Allemagne, en Pologne, en Russie... ça recycle, sous des technologies inadéquates.

De plus, des millions de subventions pleuvent sur ce système implacable : avances remboursables transformées en dons et en aides versées.

Rien ne stoppe une avidité super imposée, résultant en fiascos et pertes citoyennes.

Pendant que des familles délaissées pleurent.

Métal blanc empoisonne imperturbablement.

Les végétaux se gorgent - 1000 fois le seuil interdit - de brises, pluies et sols néfastes. Les eaux s'amassent et croupissent.

Anémies. Éosinophilie. Odontopathie. Convulsions. Infections. Arriération mentale. Lésions néphrologiques. Troubles de croissance. Troubles dentaires. Troubles hormonaux. Morphologies anormales.

L'arsenic, le plomb et le cadmium (reconnus par la DDASS) coulent dans La Murée, ruisseau aux bondissantes cascades en deuil, sans truites ni traces de vie !

Des toxiques surgissent.

- "*Pas vrai*" susurre l'assassin, après avoir longtemps empoisonné.

Rien n'est vrai pour celui qui persiste, sans avoir l'air d'y toucher.

En 1996, une association de défense se crée devant l'ampleur du désastre.

Un arrêté exclut explicitement les batteries nickel/cadmium sur le site.

Ce qui fait sourire l'usine, le maire et le Préfet.

- "*Pas de pollution nuisible*" rassure Yves HENRY, le Préfet des Ardennes.

Bernard HULOT, le médecin maire, se croit "*victime d'une cabale*" environnante.

Pressé de détruire son Bourg, ce maire délivre *presto* son permis de construire, avant même que l'extension fut accordée !

Les officiels ont du mal à lire preuves et faits.

Mal à saisir l'inanité rapace qui les ronge, au moyeu.

"L'ENCORE" et le "PLUS" l'emportent sur la vie des autres. Quels moyens !

5 millions de personnes boivent de la Meuse où affluent les sédiments toxiques.

Pendant que Métal Blanc empoisonne imperturbablement...

La mort tombe.

Les déchets ultimes, surtout importés, se stockent... dans la région parisienne !

Interdiction des pâturages sur 10 hectares (au hasard la chance).

Fin de l'utilisation du foin.

Ni consommation, ni vente de denrée.

Aucun enfant ne joue devant l'usine (par décret administratif).

Douleurs nerveuses, pics d'air irrespirables, avec l'honneur de profits follement réalisés.

Plus d'étangs, plus de puits.

Un subsiste pourtant, distillant ses poisons au centre de Métal Blanc.

Celui des VIOT se sait sulfaté, les autres contaminés de substances nuisibles.

L'eau du ruisseau est polluée "*à l'arsenic, aux sédiments de boue rouge !*"

- "Aucun panneau n'avertit le promeneur !"

- "*Adieu, adieu... eau potable.*"

Surexposition de la population : Molybdène. Mercure. Strontium dans les selles. Sélénium.

L'Institut de Veille Sanitaire, finalement, reconnaît le plomb et le cadmium.

Des petits sont touchés. Le mal s'infiltré par l'air.

Les métaux cumulatifs s'incrument dans les os et les organes cibles.

Multiples, gravés dans les squelettes.

Les dioxines dépassent les normes.

Le cadmium serait mutagène, prévient l'UNEVIC pour la protection des victimes.

Sous ses pellicules blanchâtres et ses croûtes,

Métal Blanc empoisonne imperturbablement.

Des bovins disparaissent, sans un son.

Et la DRIRE de dire : "La nappe phréatique n'est pas atteinte" quand les analyses antérieures prouvent le contraire.

Bravo, la "Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement".

22 jeunes Ardennais atteints de saturnisme n'empêchent pas la même DRIRE, directive, de déclarer l'usine *"bénéfique à la protection de l'environnement."* Vi !

C'est ça, le recyclage.

Les cheminées rejettent jusqu'à *"4000 fois plus de plomb que la norme"*, souligne Le Monde.

Un nouveau cortège de métaux, manganèse en tête, s'avancent au bal de l'hypocrite fonction :

- *"Rien pour la vie humaine "*. Entrez dans la danse !

- *"Pour nous, c'est des sous !"* Voyez comme on danse !

ANTEA confirme des risques majeurs en décembre 2000 :

"Les eaux superficielles (de la rivière la Murée et de l'étang) reçoivent, après traitement, les effluents et les eaux fluviales de l'usine"...

"Les sédiments pollués se trouvant au fond de la Murée et de l'étang, susceptibles d'avoir une influence directe sur la vie aquatique."

"Les émissions diffuses de poussières par l'usine, transportées par l'air et pouvant être respirées par l'homme, ou encore se déposer sur des plantes cultivées, accroissant ainsi le risque lié au mode d'exposition lié aux sols pollués."

Les remblais autour de l'usine atteignent 660 fois le seuil maximum du plomb.

80 fois celui du cuivre.

20 fois celui de l'arsenic.

120 fois celui du cadmium : la cerise du gâteau, la pièce montée tout métaux.

- *"Y en a pas"* assurent en chœur les irréveillables veilleurs, responsables.

Le risque médical devient majeur et se meut en un "petit Tchernobyl", muse la presse.

Durée du plomb : 1000 années dans le sol et les sédiments.

Bonne chance, les Ardennes !

La Juge intègre, qui veut faire fermer l'usine, se voit mutée en Guyanne.

Philippe VUILQUE, député incapable de cerner le fléau, prétend sa décision *"idiotie et imbécile"*.

Financés par l'usine, les experts Français se taisent.

Des experts Belges et les Allemands, eux, s'expriment.

Des liens s'établissent naturellement entre pathologies et métaux lourds monnayables.

Mais quand les villageois, les ouvriers, les enfants aux vilaines dents, les directeurs et leurs experts gagnant leurs vies sur la vie des gens, auront disparu ;

Que rien de la science n'aura été respecté ;

- *"Rien pour l'être humain !"*

- *"Des sous. Des sous !"*

Que Bourg-Fidèle sera oublié, comme les carences de son administration.

Métal Blanc empoisonnera imperturbablement.

"Les émissions provenant de l'atelier d'affinage ne semblent pas avoir fait l'objet d'une surveillance" diffuse le Réseau National de Santé Publique.

"Les bovins ingurgitent n'importe quelle substance non comestible" écrit la Préfecture.

Certes : l'usine saupoudre les pâturages de ses multiples déchets.

En 2001, une centaine de vaches périssent.

Les vétérinaires de l'État concluent à une malnutrition.

Les vétérinaires Belges découvrent force métaux pesants et symptômes d'empoisonnements.

Les médecines étrangères évoquent alors, le "*crétinisme hypothyroïdien*".

L'ouvrier Michel ARTZT, une jambe en moins et perdant l'autre, sans la vue, puis sans vie ;

Lassé d'être traité comme une ordure mutagène, dégage...

Suivant son frère Auguste, jeté de l'usine tel un pestiféré (tous deux y travaillaient).

Les gouttières et les mares dégorge de poisons imposés, aux gargouillis gravissimes.

Le manganèse dépasse des seuils redoutables.

Il provoque Parkinson, ce manganèse, en cocktail méconnu qui répand ses ravages.

D'où provient-il, ce manganèse décelé dans les cheveux, les jardins, l'eau, les organismes ?

L'administration l'ignore, avoue-t-elle humblement.

Que sait-elle cette administration qui minore les malades et les morts !

Il faudra, à nouveau, faire des recherches aux rapports inéluctables.

Où diable se terrait ce manganèse que l'on cache et qu'on ne saurait voir ?

- "*D'où sors-tu MAN-GA-NÈ-SE ?*"

- "*De Métal Blanc, vraiment ?*"

La Direction des Services Sanitaires jamais ne l'évoque : "*Pas de problème*" annonce-t-elle.

Que dit Thierry MAQUIN, le PDG hors-la loi, sur les cours des métaux ?

Et Nelly SCHMITT, directrice actuelle, sur les cours d'eau ?

Et Jean-Luc OLVEC, le dernier maire ?

Et les Préfets, Pierre BARATON et Adolphe COLRAT ?

Sans oublier la dernière venue, Catherine DELMAS-COMOLLI, Préfète le 28 août 2006 ?

Que les eaux souterraines sous l'usine, battues par le fer, le plomb, le cadmium, le nickel, à doses féroces moussent en neige ?

Qui avouera le secret accablant que tout Bourg-Fidèle connaît, *quand tout se tait* ?

Car tout est permis à Bourg-Fidèle, sauf l'hygiène, la santé, la sécurité.

Et pendant que cette société dictatoriale ingurgite bien, mais dégorge bien mal.

Que ceux qui savent se savent partie prenante de contaminations collectives ;

Que la culture des jardins se méprise comme les jardiniers ;

Que les riverains, minés à toutes sauces, subissent une atteinte profonde aux droits de la personne ;

Que des tonnes de batteries usagées se déversent délibérément devant des domiciles de victimes désignées ;

(comme s'il n'y avait pas, déjà, la dose.)

Que la trésorière de l'association, physiquement agressée, fuit par l'arrière de sa maison ;

Que des vitres de voiture et de porte d'entrée, avec cuisine saccagée, menaces, effraction violente pour la présidente, Denise SCHNEIDER, ébranlent le sens de la loi ;

Que les plaintes de malades minéralisés sont classées sans suite ;

Que ce fléau incombe à une culture complètement fracassée ;

Que les villageois de Bourg-Fidèle, comme les habitants de la terre, se sentent abandonnés ;

L'argent de Métal Blanc empoisonne imperturbablement.

Puisqu'aucun coup d'arrêt n'a été porté à cette entreprise criminelle, l'hécatombe se poursuit...

À partir de combien de morts et handicapés le "seuil de l'intolérable" sera-t-il atteint !?

Michel Langinieux, le 29 août 2006

LE 3 OCTOBRE 2006, COUR D'APPEL À REIMS.

PAS EN AVANT VERS LA VÉRITÉ.

POUR CERNER LES RESPONSABILITÉS MALGRÉ L'OMERTA DES ÉDILES DE MÉTAL BLANC.

POUR PERMETTRE À CETTE ENTREPRISE DE TEMPORISER ET AINSI SONDER LA DÉTERMINATION DES VICTIMES.

PENDANT CE TEMPS-LÀ...

FAITES SAVOIR !

Accueil du site Politique de Vie